

QUESTION SUR L'OPTION COUVERTE

Intervention sur Roche après le bond du titre

Dans l'édition de «L'Agefi» du 30 octobre dernier, vous proposiez à un lecteur, en bloquant 45.000 francs sur son compte, de vendre en «opening» 2 puts Roche, échéance juin 2018, base 230 francs à 16 francs par action, pour un encaissement de 3200 francs bruts. Le titre cotait à ce moment-là 229,80 francs. Je remarque que l'action est aujourd'hui à 247 francs. Est-ce que cette montée en flèche peut influencer une opération immédiate?

MARTIAL DISERENS*

Je vois que vous suivez de très près les chroniques sur l'option couverte. Vous avez donc certainement remarqué qu'en montant aussi rapidement, l'option vendue sur Roche a logiquement baissé. Il faut également dire qu'il y a un mois, cette valeur était anormalement basse. Pour répondre à votre question, il y a deux réponses: la première est de ne rien faire pour le moment. La deuxième, et c'est ce que vous attendez je suppose, est d'agir de la manière suivante: achetez en «closing» vos 2 puts Roche, échéance juin 2018, à 7,70 francs pour un débit de 1540 francs bruts. Dans la foulée, vendez en «opening» 2 (nouveaux) puts Roche, échéance septembre 2018, base 240 francs, à 14,15 francs, pour un avis de crédit de Fr. 2830 francs. Votre marge brute s'élève à 1.290 (2830 - 1540) francs. En finalité, vous en-

grangez en un mois 4490 francs (3200 + 1290) bruts, ce qui représente tout de même 9,98% sur la somme investie de 45.000 francs. Vous avez certainement remarqué que j'ai proposé l'élévation du strike (base) de 230 à 240 francs.

En résumé, il faut constater qu'il est assez rare qu'une opération de vente de puts, qui plus est «in the money» à l'origine, soit suivie aussi vite par un «roll-over» à la hausse. La raison est bien entendu la rapidité de la hausse du titre. Les cours ont été relevés le 23 novembre 2017 à 17h00.

*Gérant de fortune indépendant. Spécialiste en options couvertes, membre de l'ASG. Tel 021/7843922 ou martialdiserens@hotmail.com.

Posez vos questions par mail ou téléphone sur les options couvertes, l'auteur y répond dans l'édition du lundi de L'Agefi.

La dette privée atteint des records en Corée

La dette des ménages représente 179% du revenu, contre une moyenne OCDE de 135%.



GIANNI PUGLIESE
Mirabaud & Cie

Le niveau d'endettement des ménages de la Corée du Sud a atteint de nouveaux records au troisième trimestre, en dépit des mesures gouvernementales pour lutter contre un marché immobilier en ébullition, dopé par la faiblesse des taux hypothécaires.

Selon la Banque de Corée, la dette des ménages y compris les achats à crédit a totalisé 1419.1 trillions de wons (1.3 milliard de dollars) à fin septembre. Le chiffre est en hausse de 2.2% par rapport au trimestre précédent, de 9.5% par rapport à l'année précédente et au plus haut niveau depuis 2002, année où l'institution a commencé à établir des statistiques à ce sujet.

L'augmentation de l'endettement inquiète les autorités sud-coréennes depuis plusieurs années. Le gouvernement a pris des mesures au mois de juin et août pour renforcer la réglementation sur les conditions d'octroi de crédit et la spéculation immobilière

dans certaines régions. Il renforcera en contrepartie son soutien aux bas revenus et aux entrepreneurs en difficulté financière. Il s'agit par exemple d'accorder un moratoire de remboursement de leurs dettes allant jusqu'à trois ans, ou encore d'élaborer de nouveaux programmes d'aide ciblés. Dans ces conditions, la Banque de Corée pourrait être tentée de

UNE HAUSSE DES TAUX RISQUE DE FRAGILISER LES MÉNAGES EN PROVOQUANT L'AUGMENTATION DE LEUR CHARGE DE PAIEMENT DES INTÉRÊTS.

relever ses taux le 30 novembre pour diminuer la demande de crédit. Mais une hausse des coûts d'emprunts risque en même temps de fragiliser les ménages en provoquant l'augmentation de leur charge de paiement des intérêts. Les autorités politiques ont souvent déclaré que la dette ne pose pas de risque imminent pour le système financier, mais

qu'elle pourrait finir par nuire à la consommation et à la croissance économique.

Sur l'augmentation de 31.2 trillions de wons d'endettement au troisième trimestre, les banques ont prêté 15 trillions, les institutions financières non bancaires 4.3 trillions et d'autres institutions telles que les assurances et la «Korea Housing Finance Corp.» 8.9 trillions. Le reste provient d'achats à crédit.

Selon la Banque Centrale, les banques commerciales ont augmenté leur quantité de prêts accordés pour satisfaire la demande de crédits hypothécaires liée à l'accroissement du nombre de transactions immobilières et de création de nouveaux logements. En 2016, la dette des ménages sud-coréens représentait 179% du revenu disponible, contre une moyenne de 135% pour les pays membres de l'OCDE. En octobre dernier, le gouvernement s'est fixé comme objectif de diminuer le taux de croissance annuel d'endettement des ménages en dessous de 8.2% pour les 5 prochaines années, moyenne observée de 2005 à 2014, avant la flambée de ces dernières années. ■

Option de surallocation exercée

POENINA. Après cette opération, 850.000 nominatives se retrouvent en mains publiques, soit 34% du capital.

Le groupe Poenina, dernier arrivé SIX Swiss Exchange, a annoncé vendredi soir que dans le cadre de son introduction en Bourse (IPO) le 16 novembre, l'option de surallocation a été pleinement exercée. L'actionnaire principal Jean-Claude Bregy avait accordé un «greenshoe» de 110.000 nominatives - soit 15% de la tranche de base de 740.000 lors de l'IPO - à la Banque cantonale de Zurich (ZKB), a fait savoir l'équipementier du bâtiment zurichois dans un communiqué.

L'option de surallocation a été pleinement exercée par la ZKB, qui a placé les titres au prix unitaire de 46 francs. Au total 850.000 nominatives se retrouvent ainsi en mains publiques, soit 34% du capital actions, précise Poenina. La société s'est engagée à respecter une période de blocage de vente (lock-up) de ses propres titres - sauf événement exceptionnel - de 6 mois, à dater du premier jour de cotation. La même clause s'applique aux actionnaires actuels pour une durée de 12 mois. ■



“GENERATION ENTREPRENEUR nous a permis de valider nos concepts auprès d'entrepreneurs à l'expérience reconnue. Ils nous ont ensuite apporté des conseils judicieux.”

Glen Meleder, Co-fondateur et CEO de Securaxis, Gagnant du Grand Prix 2017

TON BUSINESS PLAN EST BOUCLÉ, TU CHERCHES LES

CONSEILS

D'UN-E DIRIGEANT-E D'UNE GRANDE ENTREPRISE ALORS COMME GLEN MELEDER, CO-FONDATEUR DE SECURAXIS

PARTICIPE AU GRAND PRIX

GENERATION ENTREPRENEUR

«SI TON PROJET EST SÉLECTIONNÉ, TU SERAS ACCOMPAGNÉ PAR UN-E DIRIGEANT-E D'UNE GRANDE ENTREPRISE DE SUISSE ROMANDE.»

INSCRIS-TOI VITE SUR WWW.GENERATIONENTREPRENEUR.CH



AGEFI

“ L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE EN DIRECT ”

1 mois d'essai à CHF 29.-

- ✓ Papier (uniquement en Suisse)
 - ✓ L'Agefi
 - ✓ Indices
 - ✓ Nos autres titres (selon périodicité)
- ✓ Numérique
 - ✓ Code d'accès
 - ✓ Tous les contenus agefi.com
 - ✓ Archives en ligne, + de 420'000 articles
 - ✓ Tous nos titres sur notre App iPad
 - ✓ Newsletter



AGEFI www.agefi.com

Abonnement sur www.agefi.com/abo

*Cette offre est valable toute l'année et non renouvelable. TVA et frais de port inclus.